



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

limitations de vitesse

Question écrite n° 56752

Texte de la question

M. Georges Fenech appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur l'intention du Gouvernement d'abaisser la limitation de vitesse à 80 km/h sur le réseau secondaire. Comme il le sait les associations de défense des victimes, d'une part, et les associations des automobilistes, d'autre part, s'opposent des arguments toutes aussi valables les uns que les autres. Ce projet soulève de nombreuses interrogations. Il souhaite connaître la position actuelle du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Georges Fenech](#)

Circonscription : Rhône (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56752

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4455